



SE-Unsa Créteil

À Monsieur Recteur de l'académie de Créteil,

A Créteil, le 7 mai 2020

Monsieur le Recteur,

Vous avez envoyé ce jour à tous les collègues du 1^{er} degré un courriel indiquant les modalités de mise en œuvre de la formation « Rentrée mai 2020 – Poursuite des apprentissages ».

Pour le SE-Unsa Créteil, la bienveillance aurait voulu que la participation à cette formation ne soit pas exigée des collègues comme vous l'affirmez dans votre propos : « *Je souhaite que tous les personnels lors de la pré rentrée suivent cette formation.* »

Par ailleurs, le SE-Unsa Créteil regrette l'inscription de cette formation dans le cadre des 18 h de formation continue. Son rappel explicite dans votre courrier pourrait être interprété comme un manque de considération pour l'engagement des collègues qui n'ont pas compté leurs heures de concertation depuis l'annonce du plan de déconfinement.

Veillez agréer, M. le Recteur, nos salutations respectueuses,

David LELONG

Secrétaire général

SE-Unsa Créteil